

BON DE RESERVATION LOCATION 2026

M

Adresse

.....

Tél : Mail

RESERVE UN

- ☐ mobile-home 2 chambres avec terrasse couverte
- ☐ mobile-home 2 chambres avec terrasse couverte et vue mer
- ☐ mobile-home 2 chambres avec terrasse couverte et pleine vue mer
- ☐ mobile-home 3 chambres avec terrasse semi couverte
- ☐ mobile-home 3 chambres avec terrasse non couverte
- ☐ bungalow sans sanitaire

Pour la période du au

Nombre de personnes : chien ☐ oui

Acompte demandé à la réservation : 30 % du montant de la location.
Caution à l'arrivée : 200 €

Les arrivées se font à partir de 15 h et les départs avant 10 h. En juillet et août, les locations se font uniquement du samedi au samedi. En basse saison, les locations sont possibles pour quelques nuits. Les mobile-homes peuvent accueillir entre 4 et 6 personnes selon les modèles. Les bungalows sans sanitaire ont deux chambres mais n'ont pas d'eau chaude, de WC ou de douche. Les clients doivent utiliser les sanitaires communs (à 60 m)

* * * * *

ASSURANCE ANNULATION

Vous pouvez souscrire à l'assurance annulation-interruption de séjour (fortement recommandé). Il vous faut, dans ce cas, rajouter 3,50 % du montant total de votre séjour à l'acompte demandé lors de la réservation.

Je souscris à l'assurance annulation : montant du séjour x 3,50 % =

Fait à, le

Signature :